

Programme de Formation

DP03 Initiation au droit administratif



Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Mixte

Prochaine session : *début* 05/10/2026

fin 07/10/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Cadres et agents récemment nommés au sein d'un service juridique ou fonctionnel, cadres et agents publics découvrant la matière, cadres et agents souhaitant actualiser leurs connaissances, cadres et agents publics voulant se familiariser avec le droit



Objectifs pédagogiques

- Connaître l'organisation administrative de l'État
- Maîtriser les principales notions du droit administratif
- Connaître les règles juridiques relatives à l'organisation, l'activité et le contrôle de l'Administration



Description

1. Organisation administrative de l'Etat

- La déconcentration
- La décentralisation
- L'intercommunalité

2. La légalité administrative

- Le bloc de constitutionnalité
- Le bloc de conventionnalité
- La loi
- Les principes généraux du droit

3. Les actes de l'administration

- Les actes réglementaires
- Les actes individuels
- Le droit souple



- Les contrats administratifs

4. Les principales activités de l'administration

- La police administrative
- Le service public

5. Les moyens dont dispose l'administration pour remplir ses fonctions

- Les agents de l'administration
- Les biens de l'administration

6. Le contrôle de l'administration

- Les juridictions administratives
- La responsabilité de l'administration
- Le contentieux des actes de l'administration



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud